
La tête coupée, symbole de mise à mort suprême en Gaule méridionale ? Des textes anciens aux données de l'archéologie

Bernard DEDET



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/dam/2734>

DOI : [10.4000/dam.2734](https://doi.org/10.4000/dam.2734)

ISSN : 1955-2432

Éditeur

ADAM éditions

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2011

Pagination : 281-289

ISBN : 2-908774-23-2

ISSN : 0184-1068

Référence électronique

Bernard DEDET, « La tête coupée, symbole de mise à mort suprême en Gaule méridionale ? Des textes anciens aux données de l'archéologie », *Documents d'archéologie méridionale* [En ligne], 34 | 2011, mis en ligne le 07 mars 2017, consulté le 14 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/dam/2734> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/dam.2734>

Tous droits réservés

La tête coupée, symbole de mise à mort suprême en Gaule méridionale ? Des textes anciens aux données de l'archéologie



■ 1 Tête coupée en ronde bosse n° 27
de l'oppidum d'Entremont (Bouches-du-Rhône)
(d'après Arcelin, Dedet, Schwaller 1992). Hauteur : 0,23 m.

1. Présentation

Les têtes coupées des Gaulois du Midi ont déjà beaucoup fait parler d'elles. Historiens anciens et archéologues modernes ont tour à tour apporté leurs vues et leurs explications sur les raisons de cette pratique de la décollation. Tout récemment, un ouvrage consacré aux mutilations dans les épopées irlandaises et galloises du haut Moyen Âge permet peut-être d'en préciser la signification profonde pour ce monde celtique insulaire tardif (Sterckx 2005). Notre propos se bornera à résumer l'apport de cette étude et à examiner en quoi les conclusions de l'auteur peuvent éclairer cet usage de la tête coupée dans la Gaule méridionale du second âge du Fer ¹.

2. Explications des auteurs de l'Antiquité

Les deux textes fondateurs pour la Gaule sont les célèbres passages de Diodore de Sicile et de Strabon, tous deux s'inspirant de l'œuvre, aujourd'hui disparue, de Poseidonios d'Apamée qui parcourut la Provence et le Languedoc à la fin du II^e ou au début du I^{er} s. av. J.-C. Il n'est pas inutile de les rappeler, ne serait-ce que pour marquer les limites de l'explication qu'en donnent ces auteurs.

Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique*, V, 29 (traduction F. Hofer) : « Aux ennemis tombés, ils coupent la tête et l'attachent au cou de leurs chevaux. Ils donnent à porter à leurs serviteurs les dépouilles tachées de sang, et chantent le péan et l'hymne de la victoire. Ils clouent ces trophées aux maisons, ainsi que d'autres le font à l'égard des animaux pris à la chasse. Quant aux têtes des ennemis les plus renommés, ils les embaument avec de l'huile de cèdre et les conservent soigneusement dans une caisse. Ils les montrent aux étrangers en se glorifiant que leurs pères eux-mêmes n'ont pas voulu donner ces trophées pour beaucoup d'argent. On dit que quelques-uns d'entre eux, montrant une fierté sauvage, se sont vantés de n'avoir pas voulu vendre une tête contre son poids d'or ».

Strabon, *Géographie*, IV, 4, 5 (traduction Thollard 2009) : « À l'irréflexion s'ajoute aussi l'usage barbare et proprement inhumain qu'on rencontre chez la plupart des peuples septentrionaux, qui consiste, au retour du combat, à attacher les têtes de leurs ennemis à l'encolure de leurs chevaux pour, une fois chez eux, les enclouer devant les portes (...). Quant aux têtes d'ennemis illustres, ils les oignent d'huile de cèdre et les exhibaient à leurs hôtes, refusant de les rendre même en échange de leur poids en or ».

Cependant, d'autres passages des auteurs anciens éclairent encore cette coutume chez les Gaulois.

Diodore signale qu'au lendemain de la bataille du Tibre qui vit, en 387 av. J.-C., la défaite de l'armée romaine, les Celtes transalpins « *passèrent le premier jour à couper les têtes aux morts, selon la coutume de leur nation* » (*Bibliothèque Historique*, XIV, 115 ; traduction F. Hoefler). À propos d'une autre bataille, celle de *Clusium* en 295 av. J.-C., où une légion romaine fut vaincue et entièrement massacrée par une armée de Celtes installés en Italie du Nord, Tite-Live évoque les « *cavaliers gaulois portant des têtes (des vaincus) suspendues au poitrail de leurs chevaux ou fixées au bout de leurs lances, et montrant leur triomphe par un chant de leur façon* » (*Histoire Romaine*, X, 26, traduction E. Lasserre). Tite-Live, encore, rapporte qu'en 215 av. J.-C., lors de la défaite de l'armée romaine dans la forêt de Litana, dans la plaine du Pô, face aux Boïens de Cisalpine alliés des Carthaginois, périt le consul L. Postumius : « *Ses dépouilles et sa tête, séparée de son corps, furent portées en triomphe par les Boïens dans le temple le plus respecté chez cette nation ; puis, la tête fut vidée, et le crâne, selon l'usage de ces peuples, orné d'un cercle d'or ciselé, leur servit de vase sacré pour offrir des libations dans les fêtes solennelles* » (*Histoire Romaine*, XXIII, 24, traduction E. Lasserre).

De ces écrits des auteurs anciens sur la Gaule ressortent une série de faits qui méritent d'être soulignés :

- dans tous les cas, on a affaire uniquement à des trophées guerriers pris sur des ennemis ;
- ces individus sont des combattants, c'est-à-dire des hommes, les femmes n'étant jamais signalées ;
- ce n'est pas la décapitation qui cause la mort ; les têtes sont coupées sur des cadavres, et de plus à même le champ de bataille, donc sur des sujets qui viennent d'être tués ;
- le butin est d'autant plus précieux que le rang de la victime est important ;
- deux temps sont distingués, d'abord celui de la parade, la tête suspendue à l'encolure du cheval ou plantée au bout de la lance, puis celui de la conservation ;
- deux sortes de lieux de rangement ou d'exposition sont signalés : des endroits privés, les « maisons » (*οικιαισ*) des meurtriers pour Diodore, et des édifices publics, portes de sanctuaires ou d'entrées de villes (*προπυλαια*) pour Strabon, temple pour Tite-Live. Et selon Diodore, de telles prises peuvent être conservées sur plusieurs générations et remonter dans le temps ;
- le crâne peut être aménagé en coupe à boire, et c'est là un usage habituel en certaines occasions bien précises, selon Tite-Live ;
- enfin, il résulte du témoignage de Tite-Live que cette pratique de couper la tête était déjà en usage chez les Gaulois au début du IV^e s. av. J.-C., soit deux siècles et demi à trois siècles avant le témoignage de Poseidonios.

De son côté, Hérodote évoque des pratiques semblables chez d'autres peuples « barbares », les Scythes des bords de la mer Noire et les Taures de Crimée, au temps de son « *Enquête* », soit le début du V^e s. av. J.-C.

Concernant les Scythes : « *...aux ennemis qu'il (le guerrier scythe) abat, il coupe la tête qu'il présente au roi : s'il présente une tête, il a sa part du butin conquis ; sinon il ne reçoit rien. Voici comment on scalpe une tête : on fait une incision circulaire en contournant les oreilles, puis d'une brusque secousse on sépare la peau du crâne ; on la racle à l'aide d'une côte de bœuf, on l'assouplit en la maniant, après quoi on s'en sert comme d'une serviette et on l'accroche à la bride de son cheval avec fierté, car qui en possède le plus grand nombre passe pour le plus vaillant* » (IV, 64 ; traduction A. Barguet). « *À certaines têtes, celles de leurs pires ennemis seulement, ils réservent un traitement particulier : ils scient le crâne à hauteur des sourcils, et le nettoient ; les pauvres l'emploient tel quel et lui font seulement un étui en cuir de bœuf non tanné ; les riches lui font également un étui en cuir, mais le dorent à l'intérieur, pour l'employer en guise de coupe. Ils traitent de la même façon la tête d'un parent, s'ils se sont querellés avec lui et l'ont vaincu en présence du roi. Quand ils reçoivent des hôtes d'importance, ils leur montrent ces têtes et leur expliquent qu'il s'agit de parents qui leur avaient déclaré la guerre et dont ils ont triomphé ; c'est pour eux la preuve de leur valeur* » (IV, 65 ; traduction A. Barguet).

À propos des Taures : « *Les ennemis qui tombent entre leurs mains sont ainsi traités : chacun coupe la tête de son prisonnier et l'emporte chez lui ; ensuite il la fixe au bout d'une longue perche et la dresse très haut au-dessus de son toit, en général au-dessus du trou par où sort la fumée ; ce sont, disent-ils, leurs gardiens, postés au-dessus de leurs maisons* » (IV, 103 ; traduction A. Barguet).

Les témoignages d'Hérodote sur ces autres peuples « barbares » corroborent les explications de Diodore et Strabon sur la Gaule. Certes, ici celui que l'on décapite peut être un ennemi collectif, celui du groupe humain, ou personnel, un parent avec qui on est en conflit ; mais, dans les deux cas, cela reste avant tout un adversaire. Partout, ces têtes coupées ne sont considérées que comme des preuves de prouesses de la part des auteurs de ces prises, même si elles peuvent aussi servir à protéger les maisons en impressionnant les étrangers, comme chez les Taures. En tous cas, dans ces dires des auteurs anciens, il n'est jamais question de la valeur spirituelle de ces crânes, pas plus que de glorifier, en affichant leur tête, des défunts héroïques ou héroïsés appartenant au groupe humain lui-même.

3. Découvertes archéologiques et exégèses modernes

Les propos des historiens antiques trouvent une illustration dans les découvertes archéologiques effectuées depuis la fin du XIX^e s. En effet, la documentation matérielle concernant la tête coupée gauloise est maintenant riche et multiforme dans le Midi méditerranéen des III^e s., II^e s. et début I^{er} s. av. J.-C. (Benoit 1969 ; Salviat 1987 ; Dedet, Schwaller 1990 ; Arcelin, Dedet, Schwaller 1992, 209-225 ; Arcelin 2008 ; Roure, Pernet dir. 2011, 25-163 ; Py 2011, 83-198). Il peut s'agir des restes crâniens eux-mêmes ou des représentations de têtes coupées, sculptées dans la pierre, en ronde bosse ou en bas relief, ou gravées ou encore peintes (fig. 1 à 3). C'est aussi, en négatif, l'absence des crânes dans certains sanctuaires du Nord de la France ou dans des tombes, et dont le prélèvement dès l'Antiquité est démontrable.

L'ensemble le plus complet actuellement connu est sans nul doute celui de l'oppidum d'Entremont, qui a livré un grand nombre d'éléments liés à cette problématique, associés entre eux, ou non, sur le terrain. Ceux-ci sont de plusieurs sortes. Ce sont, bien sûr, ces ruines de portique(s), piliers et linteaux en pierre sculptés ou gravés de têtes coupées, mais aussi de guerriers et de cavaliers dont l'un arbore une de ces têtes à l'encolure de son cheval. Ces éléments architecturaux peuvent aussi être creusés d'alvéoles pour loger les crânes eux-mêmes. Ces vestiges y sont aussi associés à des restes crâniens. Très expressives sont surtout plusieurs de ces statues d'hommes armés assis en tailleur (et non « accroupis » selon la qualification habituelle), présentant sur leurs genoux et/ou entre leurs cuisses, des têtes coupées, pareillement sculptées ; et sur certaines d'entre elles, ces guerriers imposent leurs mains. La grande broche qui fixe le rabat de la cuirasse de l'un de ces personnages est décorée, quant à elle, d'une tête coupée, comme insistant encore sur ce thème de manière redondante (fig. 3).

Les autres statues d'hommes campés dans la même position, provenant de plusieurs autres habitats de Provence et de Languedoc occidental, présentaient-elles également de telles dépouilles ? C'est notamment le cas de l'exemplaire très incomplet de la Courtine à Ollioules dans le Var, avec bras et main tenant un crâne. La question reste toutefois posée pour les statues de Castelvielh à Sainte-Anastasie et *Villa Roma* à Nîmes dans le Gard, la Cloche aux Pennes-Mirabeau, Calissanne à Lançon-Provence, le Castellat à Rognac (Bouches-du-Rhône) ou encore le Mont-Garou à Sanary-sur-Mer (Var), trop incomplètes. Les deux assis de Roquepertuse, mieux conservés au niveau des membres inférieurs, ne montrent pas cette éventualité, du moins en représentation sculptée. Il en va de même de l'un des assis

de *Glanum* (n° 4245). Cependant, pour la seconde statue de la même agglomération (n° 6976), tandis que le genou droit manque, le genou gauche porte bien un arrachement qui pourrait être compatible avec un cou. De toutes manières, sur les sites les mieux connus, ces personnages assis ont été retrouvés, comme à Entremont, dans des contextes d'édifices, ou non loin d'eux, comportant piliers ou linteaux creusés d'alvéoles pour accueillir des crânes ou des masques faciaux (c'est le cas à Roquepertuse, *Glanum*, Nîmes) ou accompagnés de restes osseux crâniens eux-mêmes (Roquepertuse, *Glanum*), et celui de la Cloche trônait non loin de la porte d'entrée de l'oppidum où étaient exposés des crânes. D'autres lieux fournissent aussi des éléments isolés, comme la Source de Nages avec des têtes coupées sculptées en bas-relief sur un linteau, peut-être celui de la porte principale du rempart de l'oppidum. Il semble bien que l'on ait affaire partout à un ensemble de signes, même si, sur tous ces sites, du fait des destructions et des réemplois, ces éléments sont rarement découverts associés entre eux. Ces signes mettent l'accent sur le guerrier et la force – les assis d'Entremont évoquent particulièrement bien la puissance – et l'ostentation de trophées glorieux. Et l'importance de ce thème de la tête coupée est encore soulignée par son apparition dans le décor d'objets de prestige, bijoux luxueux comme la broche sculptée sur la cuirasse d'une des statues d'Entremont, ou, vers la même époque sur le casque d'apparat de Montlaurès (Chazelles, Feugère, Ferré 1994). Enfin, l'exhibition des crânes près du rempart et de la porte d'entrée de l'oppidum comme à la Cloche, est aussi attestée à Pech Maho dans l'Aude, à Buffe-Arnaud à Saint-Martin-de-Brômes dans les Alpes-de-Haute-Provence, ainsi que, sous forme de trophées associés notamment à des armes, au Cailar dans le Gard, comme encore dans l'Espagne du Nord-Est.

Utilisant le comparatisme ethnologique, l'exégèse moderne a rajouté d'autres notions à celles des auteurs anciens sur ces têtes coupées. Pour Fernand Benoit, elles peuvent provenir aussi bien des ennemis du groupe humain qui les exhibe que de ses propres ancêtres et, dans cette optique, elles participent d'un culte funéraire : les personnages assis représentent des héros divinisés auprès desquels on expose des têtes d'ancêtres vénérés (Benoit 1969, 21). Il en va de même pour Patrice Arcelin (2008, 274) : ces crânes humains « *ont sans doute été prélevés post mortem pour participer à la conservation du souvenir des ancêtres de tel ou tel lignage* ».

Cette interprétation est sous-tendue par l'idée que chez les Celtes « *l'âme du mort vivait dans la tête coupée* » (Varagnac, Fabre 1956, 76). L'exposition de cette tête coupée « *obéit à la croyance que l'âme est inséparable du crâne (...). Un tel rite, touchant à la magie, ne saurait se référer qu'à la survie de l'esprit dans l'Outre-tombe, fixé hors de*

la sépulture, pour l'empêcher de nuire et de tourmenter les vivants ou pour se le concilier, en l'asservissant, peut-être grâce à des offrandes » (Benoit 1969, 21). Les têtes surmodelées et les masques faciaux sont « *porteurs d'une connotation plus spirituelle autour du rappel de l'âme des ancêtres* » (Arcelin, Gruat *et al.* 2003, 201-209).

François Salviat, pour sa part, revient aux textes anciens : plutôt que témoignages d'une religion et d'une pratique funéraire, ces têtes représentent seulement des trophées guerriers exhibés par des personnages de haut rang social, et, se fondant sur la comparaison avec l'Irlande celtique, il y voit plutôt des talismans bénéfiques (Marcadé, Salviat 1976, 85).

4. Témoignages des Celtes irlandais

La pratique de la tête coupée n'est pas l'apanage du monde celtique continental. Nombre de témoignages matériels, datés du second âge du Fer, se retrouvent également dans les Îles britanniques. Or, les textes des Celtes irlandais et gallois qui, au XI^e s., fixent les récits et épopées orales antérieurs, peuvent permettre d'aller plus loin dans l'interprétation, comme le montre l'étude de Claude Sterckx signalée en introduction et dont nous rappellerons ici les principales conclusions concernant ce sujet (Sterckx 2005, 35-47).

Dans ces épopées, en effet, les héros celtes, au premier rang desquels Conall, Cúchulainn et Fionn, sont de grands chasseurs de têtes ennemies. Certes, ils multiplient les parades chargés de leurs prises et exposent celles-ci sur des pieux, mais aussi ils boivent dans des crânes aménagés en coupes. Or dans cet acte, il apparaît que l'important n'est pas tant le crâne osseux en lui-même, mais plutôt le cerveau qu'il a contenu et qui l'a imprégné « d'énergie vitale ». Ainsi, dans le Cycle de la Branche Rouge, le héros d'Ulster, Conall Cernach tue Mesgegra, roi de Leinster, et lui coupe la tête. Son cocher est dans l'incapacité d'emporter toute la tête et Conall Cernach lui donne alors l'ordre d'en sortir la cervelle, de la mêler à de la craie et d'emporter la balle de matière obtenue pour l'ajouter à la collection de têtes du trésor royal. C'est cette balle contenant la cervelle qui aura ensuite une grande efficacité magique. Certes, en réalité, l'extraction de la cervelle est un fait isolé dans la mythologie celtique irlandaise, mais ce cas précis d'impossibilité de transporter la tête entière révèle bien la valeur essentielle accordée au contenu de celle-ci (Sterckx 2005, 47).

La tête, et plus spécialement le crâne, conservent donc, du fait du contact avec le cerveau et de son imprégnation, une part de l'énergie vitale d'un défunt. S'agissant d'un individu mort dans la force de l'âge et non atteint de maladie,

cette énergie ne serait pas entièrement consommée ; elle serait transmissible soit à l'auteur de la décapitation, soit à l'ensemble de la communauté. C'est ce que montre, entre autres, le récit du décès de Conall Cernach. Lorsque celui-ci meurt, ses ennemis, les gens de Connacht, lui coupent la tête et l'emportent chez eux comme trophée. Cependant, une prophétie promet aux habitants d'Ulster qu'ils récupéreront un jour la tête de leur héros et « *qu'ils retrouveront vigueur chaque fois qu'ils s'en serviront pour boire du lait* » (Sterckx 2005, 46-47).

Tous ces héros coupeurs de têtes finissent aussi, souvent, par avoir la tête tranchée à leur tour. En effet, dans l'épopée irlandaise, la captation de l'énergie vitale est valable dans deux sens : transférer cette puissance résiduelle du vaincu au vainqueur ou à son groupe social, ou, à l'inverse, ne pas abandonner les têtes des morts de la communauté à l'ennemi par crainte qu'il ne récupère leurs potentiels vitaux. Dans la bataille, on coupe la tête des adversaires vaincus pour s'approprier leur force aussi bien que celle de ses compagnons morts sur le champ de la rencontre afin de garder cette force dans le groupe humain (Sterckx 2005, 121). Contrairement aux textes antiques, cette coutume est donc ici étendue aux compagnons de combat.

D'autre part, cette décollation est conçue comme une mort « superlative » car elle coupe la colonne vertébrale qui est alors conçue comme un canal de transmission entre cerveau et pénis. Nombre de ces récits mettent en scène des personnages décapités qui ressuscitent si l'on recolle leur chef à leur cou, rétablissant ainsi le contact. Et à l'inverse, pour faire obstacle à toute résurrection de la victime, le meurtrier doit laisser la lame de son épée sur le cou tranché (Sterckx 2005, 105-108).

Cette continuité du cerveau au pénis par le canal de la colonne vertébrale et la moelle épinière est, sans doute, un des points les plus importants qu'apportent ces épopées. L'hypothèse de Claude Sterckx sur le but symbolique de la décapitation, faire subir à la victime mâle une « mort superlative » en captant la totalité de son « énergie vitale », peut-elle convenir pour expliquer les têtes coupées gaelloises ?

5. Retour aux têtes coupées protohistoriques

La décollation protohistorique doit d'abord être replacée dans le contexte des conceptions anciennes concernant la reproduction.

L'idée de cette continuité entre cerveau et pénis est bien attestée dans l'Antiquité classique. En effet, la fonction physiologique des testicules est alors méconnue, comme le montre le traité d'Aristote intitulé *Génération des animaux* (liv. I, chap. IV, § 1, trad. J. Barthélémy-Saint Hilaire, Paris, Hachette 1887). La colonne vertébrale est considérée comme le conduit d'écoulement d'un « *sperme cérébro-spinal* » et la verge est vue comme l'organe de diffusion de ce fluide qui provient du réservoir vital qu'est le cerveau et que l'on retrouve dans la moelle épinière jusqu'en bas du tronc. Hippocrate est très explicite à ce sujet : selon lui, la semence mâle se concentre dans le cerveau puis, par la moelle épinière, passe « *le long des reins* » et se rend « *par le milieu des testicules au membre génital* » (*De la génération. De la nature de l'enfant. Des maladies*. Livre quatrième, 1 ; trad. É. Littré, 1851). Cette relation entre cerveau et sperme est d'ailleurs une représentation commune alors : ainsi, dans la mythologie, Athéna naît-elle du cerveau de Zeus, ou encore, sur les piliers hermaïques, Hermès psychopompe, le conducteur des âmes des morts, est-il représenté uniquement par sa tête et son phallus. Ce lien s'est d'ailleurs longtemps perpétué dans de nombreuses cultures populaires comme le montre, par exemple, l'appellation de « *cervelle d'en-bas* » pour désigner les testicules dans le Sud-Ouest de la France ².

La preuve d'une pareille croyance sur la continuité entre cerveau et pénis est fournie, *a contrario*, par le sort réservé aux femmes. En effet, cette notion est bien confirmée dans cette littérature celtique par la différence de traitement : aux femmes que l'on veut mutiler, ce n'est pas la tête que l'on coupe, mais les seins nourriciers. Cette pratique peut trouver son explication dans le fait que, pour l'Antiquité qui ignore l'ovulation, le rôle de la femme dans la procréation se résume à nourrir la semence transmise par l'homme (Aristote, *Traité de la Génération des animaux*, IV, I, 17-27). Ainsi, dans la première moitié du V^e s. av. J.-C., Eschyle fait dire à Apollon, dans l'*Orestie* : « *La mère est, non la créatrice de ce qu'on appelle son enfant, mais la nourrice du germe versé dans son sein. C'est l'homme qui crée : la femme, comme un dépositaire étranger, reçoit le fruit, et, quand il plaît aux Dieux, le conserve* » (*Les Euménides* ; trad. La Porte du Theil. Le Pot Cassé, Paris, 1929). C'est là une conception très répandue dans l'Antiquité comme dans maintes sociétés traditionnelles. Ainsi est-elle présente dans l'Inde du dernier millénaire avant

notre ère, comme l'indiquent les « *Lois de Manou* » : « *La femme est considérée par la loi comme le champ, et l'homme comme la semence ; c'est par la coopération du champ et de la semence qu'a lieu la naissance de tous les êtres animés* » (Mânava Dharma Sastra, *Lois de Manou comprenant les institutions religieuses et civiles des Indiens*, Paris, Crapelet 1833, liv. 9, § 33). On la retrouve encore au début du XX^e s., par exemple en Algérie dans les croyances kabyles (Servier 1985, 11).

Trancher les seins des ennemies est ainsi l'équivalent de la décapitation des hommes. Au début du II^e s. ap. J.-C., Dion Cassius rapporte que c'est le supplice que la reine Boudicca infligea aux femmes romaines capturées dans le pillage de deux villes, pendant la révolte de 60 ap. J.-C. : « *leur action (des insurgés) la plus affreuse, la plus inhumaine, fut de pendre nues les femmes de la plus haute naissance et de la plus grande distinction, de leur couper les mamelles et de les leur coudre sur la bouche, afin de les leur voir manger, après quoi, ils les empalèrent* » (*Histoire romaine*, LXII, 7 ; traduction E. Gros). Un autre épisode guerrier, sur le continent cette fois, est aussi significatif. En 52 av. J.-C., pendant le siège de Gergovie que César ne réussit pas à prendre, les mères de famille gauloises apparaissent au sommet du rempart « *le sein découvert, penchées sur la muraille* » (César, *Bello Gallico*, VII, 47 ; traduction L.-A. Constans). César interprète cette attitude comme une supplication, mais sans doute faut-il y voir plutôt une provocation à l'égard d'une armée romaine à la peine sous les murs de la capitale arverne, le supplice réservé aux femmes des vaincus semblant s'éloigner pour elles.

Cet éclairage permet de mettre en avant plusieurs spécificités de cette pratique gauloise de la tête coupée.

A) En Provence, les représentations de têtes coupées sculptées dans la pierre, pour peu qu'elles soient traitées de manière réaliste, ne concernent jamais de femmes ni d'enfants, mais toujours des hommes. Ces hommes sont jeunes ou dans la maturité de l'âge, mais pas des vieillards. Telles sont, par exemple, les têtes chevelues, parfois moustachues, dont font parade les guerriers accroupis d'Entremont et celles qui figurent sur les piliers du portique de cet oppidum, ou encore des linteaux de Nages et de l'amphithéâtre de Nîmes. Tels sont encore les crânes aux masques moustachus et barbus sur lesquels le monstre de la Tarasque de Noves pose ses pattes antérieures.

B) Presque toujours les crânes eux-mêmes, issus des dispositifs d'exposition ou de trophée découverts en Provence, en Languedoc et en Catalogne, présentent une morphologie robuste qui plaide en faveur de sujets masculins. Certes, la diagnose sexuelle fondée sur le crâne est toujours très incertaine, cependant statistiquement un crâne robuste, aux



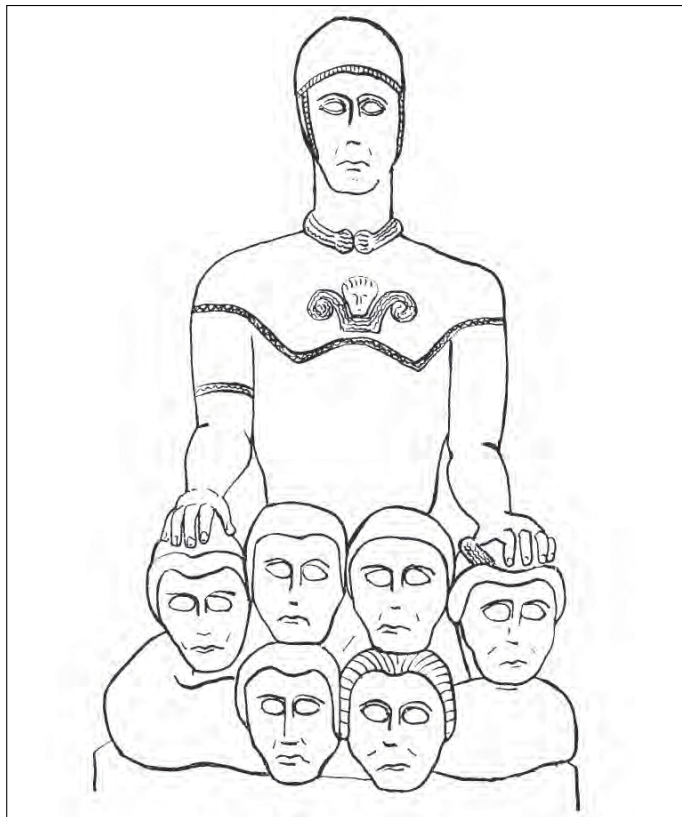
■ 2 Statue en ronde-bosse provenant de Bourière (Aude) (d'après Arcelin, Dedet, Schwaller 1992). Hauteur actuelle : 0,55 m.
 A : les éléments conservés au Musée de Limoux (cl. : G. Barruol, U. Gibert et G. Rancoule) ;
 B : reconstitution avec la tête, perdue après la découverte (dessin : N. Calabro).

insertions musculaires puissantes, a plus de chances d'appartenir à un homme, et un crâne gracile à une femme. En tous cas, des études ostéologiques récentes sur plusieurs sites vont dans ce sens. C'est le cas à Entremont pour les crânes découverts par F. Benoît dans le sanctuaire de la seconde moitié du II^e s. av. J.-C., qui sont très majoritairement robustes (Mahieu 1998, 62-64). Les deux crânes provenant d'une porte de l'oppidum de La Cloche près de l'étang de Berre, datée de la première moitié du I^{er} s. av. J.-C., appartiennent aussi à des adultes robustes (Mahieu 1998, 64-65). Des deux crânes également découverts à l'entrée de l'oppidum de Buffe Arnaud dans les Préalpes de Provence, l'un signale un adolescent ou un adulte très robuste, tandis que l'autre marque un adulte moins robuste, tous deux exposés là vers la fin du II^e s. av. J.-C. (Duday *in* Garcia, Bernard 1995, dossier e). Les crânes exposés, à l'exclusion de toute autre partie du corps, au bord du rempart de l'habitat gardois du Cailar, sans doute près de la porte au III^e s. av. J.-C., appartiennent toujours à des sujets de taille adulte et deux arguments sont en faveur d'individus masculins, leur morphologie souvent robuste et l'accompagnement de nombreuses armes (Roure *et al.* 2011, 148-149). Également, à la même époque en Catalogne, sur l'oppidum du Puig de Sant Andreu à Ullastret

(Girona), un bâtiment a livré de nombreux restes crâniens, certains portant des traces évidentes de violence, mêlés à de nombreuses armes mutilées. Là encore, aucun reste post-céphalique n'est attesté, et ces crânes appartiennent très majoritairement à des sujets robustes, adultes jeunes ou dans la force de l'âge, à l'exclusion de tout adolescent ou vieillard (Agustí, Martín 2006).

C) Dans plusieurs de ces dispositifs, au Cailar ou dans l'un des bâtiments du Puig de Sant Andreu à Ullastret, mérite d'être soulignée l'association des crânes à des armes ; et ces dernières montrent également des stigmates d'exposition et/ou de mutilations, tout comme les crânes eux-mêmes.

D) Dans le Nord de la Gaule, dans le portique de Ribemont-sur-Ancre (Somme), entre environ 250 et 220 av. J.-C., ont été exposés les cadavres de près de 4000 individus, accompagnés de nombreuses armes mais dépourvus de tête. Ils portent de multiples traces de coups de combats, dont une proportion importante a dû causer le décès. Certes, ce cas montre que les restes des corps sans tête peuvent aussi avoir leur importance puisqu'ils sont manipulés et conservés dans ce qui s'apparente à un trophée ; mais puisque préle-



■ 3 Essai de restitution d'un guerrier assis exposant des têtes coupées, provenant de l'oppidum d'Entremont (Bouches-du-Rhône) (dessin R. Amblard d'après les restes de guerriers n° 5, n° 6 et n° 8, et les groupes de têtes n° 22 et 23) (Marcadé, Salviat 1976).

vées, les têtes ont dû également subir un traitement propre, bien que méconnu ici. Ce qu'il est important de signaler à Ribemont, c'est que le sexe biologique peut être précisément déterminé grâce aux os coxaux notamment, et que tous ces individus privés de tête sont masculins, allant du grand adolescent à l'adulte âgé de 45 ans (Duday *in* Brunaux *dir.* 1999 ; Brunaux 2000).

E) Les observations effectuées sur les os tant, au Cailar qu'à Ribemont, mais aussi sur d'autres sites comme Entremont, Roquepertuse ou *Glanum*, indiquent que la séparation de la tête du reste du corps a été effectuée sur des individus déjà morts et que ce n'est pas elle qui a causé le décès. Il a en effet été remarqué le plus souvent des traces de coups tranchants venant de l'avant, « *incompatibles ou du moins peu envisageables pour une mise à mort* ». De même, la régularité des gestes perçus dénote une découpe sur des cadavres allongés, sur des corps déjà tombés comme sur un champ de bataille, et ces traces témoignent d'actions sur des os frais (Duday *in* Brunaux *dir.* 1999 ; Ciesielski *et al.* 2011, 119). Ainsi, la décapitation, ou plutôt la décollation, apparaît comme une seconde mort qui s'ajoute à la première, une mort supplémentaire, une mort

suprême, et il semble bien que l'on rejoigne là cette « mort superlative » qu'évoquent les récits celtiques insulaires.

F) Les restes découverts au Cailar, le site où l'analyse est actuellement la plus poussée, montrent un mode opératoire systématique, bien établi : d'abord un grand coup tranchant porté au niveau des premières vertèbres cervicales pour détacher la tête du tronc, puis un arrachement des vertèbres encore attenantes au crâne, et enfin un enlèvement des muscles situés sous la mandibule (Ciesielski *et al.* 2011, 119-120).

G) Le souci de récupérer l'encéphale est perceptible au Cailar ainsi que sur un autre site ayant livré des trophées guerriers aux III^e-II^e s. av. J.-C., Montmartin dans l'Oise. Ainsi, au Cailar, parfois, le trou situé à la base du crâne, le *foramen magnum*, passage de la moelle épinière entre la tête et le canal vertébral, est élargi, comme pour faciliter la récupération de la cervelle et/ou la fixation de la tête sur un pieu (Ciesielski *et al.* 2011, 119-120). À Montmartin, l'étude anthropologique a mis en évidence une préparation méticuleuse et systématique des têtes coupées, visant à enlever les chairs et l'encéphale (Boulestin, Duday *in* Brunaux, Méniel 1997, 203-204).

H) Enfin, dans la statuaire du Sud de la Gaule, la position des têtes sculptées exhibées par des personnages assis semblerait suggérer la continuité entre tête et sexe masculin. En effet, la statue d'homme assis en tailleur découverte au pied de l'oppidum du Carla à Bourière dans l'Aude, présente une tête coupée masculine dans une position qui peut apparaître bien particulière, posée juste au-dessus de son sexe (Barrauol, Gibert, Rancoule 1961) (fig. 2). Cette situation pourrait favoriser la transmission de cette énergie vitale dont parlent les épopées celtiques irlandaises et galloises. Et cette proximité, on la retrouve aussi pour la collection des six crânes sculptés³ que présente l'un des guerriers d'Entremont (fig. 3), ou pour cet autre morceau de statue de guerrier du même site, tenant un crâne sur son genou droit⁴. Au-delà du prestige social attaché à leur exhibition, la position des trophées crâniens sur les membres inférieurs d'hommes accroupis pourrait bien suggérer cette continuité entre cerveau et pénis. Un tel transfert de force procréatrice depuis la tête coupée est aussi bien attesté dans plusieurs sociétés traditionnelles et notamment chez certains peuples d'Asie du Sud-Est insulaire, lors de l'initiation des jeunes hommes. Ainsi, chez les Asmat de l'île indonésienne d'Irian Jaya, durant son voyage initiatique, le novice, est assis avec un crâne placé au contact de son sexe et il ne doit pas le quitter des yeux (Le Fur 1999, 142).

6. Conclusion

Que la tête coupée de l'ennemi vaincu soit la preuve indéniable de prouesse individuelle, chez les Gaulois comme chez d'autres peuples « barbares », les textes antiques le montrent de manière appuyée et répétitive. Mais pourquoi cette tête est-elle si prisée, les auteurs de ces écrits ne le disent pas. D'autres parties du corps peuvent en effet servir de trophées. Ainsi, selon ces mêmes sources anciennes, les guerriers de la péninsule ibérique préfèrent, eux, couper les mains des vaincus pour en faire offrande aux dieux (Strabon, *Géographie*, III, 3, 6). Et lors du sac de Sélinonte en 409 av. J.-C., les Ibères alliés aux Carthaginois paradedent avec ces mains des vaincus accrochées à la ceinture (Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique*, XIII, 57). La leçon du mythe celtique irlandais et les témoignages archéologiques de Gaule du Sud peuvent peut-être permettre d'aller plus loin.

Dans l'épopée irlandaise cette pratique de la décapitation semble devoir concerner aussi bien des étrangers à la communauté, comme des ennemis vaincus, que des membres de cette communauté elle-même, et parmi eux, des personnages les plus éminents, des héros, comme de simples combattants tombés au champ de bataille. On aurait là un traitement semblable pour des catégories de morts opposées *stricto sensu*, jusque dans le combat. Cependant la documentation archéologique de Gaule protohistorique ne permet pas de savoir si ces têtes tranchées peuvent avoir appartenu à des héros du groupe humain qui les affiche, plutôt qu'à leurs ennemis. Les textes anciens concernant cette région, eux, ne parlent pas de tels personnages dont on honorerait le chef coupé. Le seul héros reconnaissable dans les données matérielles serait plutôt, en l'occurrence, le guerrier assis qui présente ses prises.

S'il s'agit uniquement de préserver la tête en tant que « siège de l'âme » de ces ennemis vaincus, selon la théorie généralement admise, on comprend mal l'intérêt qu'aurait le vainqueur ou son groupe humain de ménager « l'âme » de ses adversaires. Par contre, il peut s'avérer fort utile, pour le bien commun de cette communauté, de capter tout ce qu'il reste d'énergie vitale, y compris celle de la procréation, de tous ces défunts étrangers à elle, en leur infligeant cette mort suprême, cette « mort superlative ».

Les témoignages archéologiques gaulois révèlent une pratique codifiée. Et d'une manière générale, ce caractère normalisé et rituel transparait bien dans l'organisation de ces trophées associés à des armes, preuves d'exploits guerriers, présentés à l'entrée des *oppida* ou sur leur rempart ou encore dans des édifices particuliers. Cette pratique concerne des individus masculins, de taille adulte. Ces hommes, ou ces adolescents, sont déjà morts, et décédés de la « belle mort », celle qui intervient rapidement au combat, dans la force de l'âge, sur des individus apparemment en bonne santé.

Détacher la tête de ces défunts va sans doute au-delà du souci de ménager ou de conserver une « valeur spirituelle », ou une « âme », censée résider dans cette boîte qu'est le crâne. C'est d'abord s'approprier leur énergie vitale et leur force procréatrice interrompues, et c'est ainsi donner à ces individus une seconde mort, une mort suprême. En même temps, c'est peut-être aussi priver ces personnes d'un « outre-tombe », cet « *antumnos* » de l'inscription sur plomb d'une tombe de l'Hospitalet-du-Larzac (Lambert 1994, 160-172 ; Vernhet 1995), un au-delà où ils sont censés continuer de vivre, comme le montrent les messages que leur adressent leurs parents à l'occasion des funérailles de nouveaux morts, selon le témoignage de ce plomb du Larzac, ou celui de Diodore de Sicile (*Bibliothèque Historique*, V, 28) décrivant les mœurs des Indigènes de Gaule du Sud dans la première moitié du I^{er} s. av. J.-C.

Bernard DEDET

Directeur de recherche au CNRS - UMR 5140 (Montpellier-Lattes)

Notes de commentaire

1. Je suis reconnaissant à Sylvie Dedet et à Georges Marchand, chercheur associé à l'UMR 5140, d'avoir pris le temps de relire le manuscrit et de m'avoir fait part de leurs remarques constructives.

2. Expression entendue récemment, prononcée par des personnes du Gers.

3. Groupe de tête n° 22 de la numérotation du catalogue de F. Salviat 1987.

4. Tête coupée n° 23.

Références bibliographiques

- Agustí, Martín 2006** : AGUSTÍ (B.), MARTÍN (A.) – Actes de violència en el període iber. El cas d'Ullastret i altres poblats catalans. *Cypsela*, 16, 2006, pp. 51-64.
- Arcelin 2008** : ARCELIN (P.) – La tête humaine dans les pratiques culturelles des Gaulois méditerranéens. In : BROCHIER (J.-É.), GUILCHER (A.), PAGNI (M.) dir. – *La tête humaine dans les pratiques culturelles des Gaulois méditerranéens*. Aix-en-Provence, Association Provence et Archéologie, 2008, pp. 257-284 (Suppl. au *BAProv*, 5).
- Arcelin, Dedet, Schwaller 1992** : ARCELIN (P.), DEDET (B.), SCHWALLER (M.) – Espaces publics, espaces religieux protohistoriques en Gaule méridionale. In : GARCIA (D.) dir. – *Espaces et monuments publics protohistoriques de Gaule méridionale* (dossier). *DocAMérid*, 15, 1992, pp. 181-242.
- Arcelin, Gruat et al. 2003** : ARCELIN (P.), GRUAT (P.), avec la participation de BOISSINOT (P.), CHAUSSERIE-LAPRÉE (J.), DEDET (B.), FERRANDO (P.), GAILLEDRA (É.), MARCHAND (G.), MAZA (G.), NIN (N.), PAILLET (J.-L.), ROTH CONGÈS (A.), TRÉZINY (H.) – La France du Sud-Est (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côtes d'Azur). In : ARCELIN (P.), BRUNAUX (J.-L.) dir. – *Cultes et sanctuaires en France à l'âge du Fer* (dossier). *Gallia*, 60, 2003, pp. 169-241.
- Barruol, Gibert, Rancoule. 1961** : BARRUOL (G.), GIBERT (U.), RANCOULE (G.) – Le défunt héroïsé de Bourrière (Aude). *RstLig*, XXVII, 1-4, 1961, pp. 45-60.
- Benoit 1969** : BENOIT (F.) – *L'art primitif méditerranéen de la vallée du Rhône*. Nouvelle édition revue et augmentée, Aix-en-Provence, Ophrys, 1969, 73 p. et LXIV pl. h.-t.
- Brunaux 1999** : BRUNAUX (J.-L.) dir. – Ribemont-sur-Ancre (Somme). Bilan préliminaire et nouvelles hypothèses. *Gallia*, 56, 1999, pp. 177-283.
- Brunaux 2000** : BRUNAUX (J.-L.) – La mort du guerrier celte. Essai d'histoire des mentalités. In : VERGER (S.) dir. – *Rites et espaces en pays celte et méditerranéen. Étude comparée à partir du sanctuaire d'Acy-Romance (Ardennes, France)*. Actes de la table-ronde de Rome, 1997. Rome, École française de Rome, 2000, pp. 231-251 (*Éc. Franç. Rome*, 276).
- Brunaux, Méniel 1997** : BRUNAUX (J.-L.), MÉNIEL (P.) – *La résidence aristocratique de Montmartin (Oise) du III^e au II^e s. av. J.-C.* Paris, Maison des sciences de l'Homme, 1997, 270 p. (*Doc. d'Archéol. Franç.*, 64).
- Chazelles, Feugère, Ferré 1994** : CHAZELLES (C.-A. de), FEUGÈRE (M.), FERRÉ (M.) – Découverte d'un casque celtique à décor de corail sur l'oppidum de Montlaurès (Narbonne, Aude). *Bull. Com. Arch. et Litte. de Narbonne*, 45, 1994, pp. 113-115.
- Ciesielski et al. 2011** : CIESIELSKI (E.), DUDAY (H.), GIRARD (B.), ROURE (R.), MARTIN (A.), AGUSTÍ (B.) – La pratique des têtes coupées et les dépôts d'armes en Gaule méditerranéenne et dans le nord-est de la Péninsule Ibérique. In : ROURE (R.), PERNET (L.) dir. – *Des rites et des Hommes. Les pratiques symboliques des Celtes, des Ibères et des Grecs en Provence, en Languedoc et en Catalogne*. Paris, Errance, 2011, pp. 113-145 (Cat. expo.).
- Dedet, Schwaller 1990** : DEDET (B.), SCHWALLER (M.) – Pratiques culturelles et funéraires en milieu domestique sur les oppida languedociens. *DocAMérid*, 13, 1990, pp. 137-161.
- García, Bernard 1995** : GARCIA (D.), BERNARD (L.) – Un témoignage de la chute de la Confédération salyenne ? L'oppidum de Buffe Arnaud (Saint-Martin-de-Brômes, Alpes-de-Haute-Provence). *DocAMérid*, 18, 1995, pp. 113-142.
- Lambert 1994** : LAMBERT (P.-Y.) – *La langue gauloise*. Paris, Errance, 1994, 240 p.
- Le Fur 1999** : LE FUR (Y.) dir. – *La mort n'en saura rien : reliques d'Europe et d'Océanie*. Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie (13 octobre 1999 - 28 février 2000). Paris, Réunion des musées nationaux, 1999, 262 p. (Cat. expo.).
- Mahieu 1998** : MAHIEU (E.) – L'anthropologie à Entremont. In : *Entremont et les Salyens* (dossier). Actes du colloque d'Aix-en-Provence (5-6 avril 1996). *DocAMérid*, 21, 1998, pp. 62-66.
- Marcadé, Salviat 1976** : MARCADÉ (J.), SALVIAT (F.) – Le relief d'Aubergue et les têtes coupées d'Entremont. *RANarb*, IX, 1976, pp. 81-87.
- PY 2011** : PY (M.) – *La sculpture gauloise méridionale*. Paris, Errance, 2011, 198 p.
- Roure, Pernet dir. 2011** : ROURE (R.), PERNET (L.) dir. – *Des rites et des Hommes. Les pratiques symboliques des Celtes, des Ibères et des Grecs en Provence, en Languedoc et en Catalogne*. Paris, Errance, 2011, pp. 113-145 (Cat. expo.).
- Roure et al. 2011** : ROURE (R.), GIRARD (B.), CIESIELSKI (E.), DUDAY (H.), GARDEISEN (A.), CREUZIEUX (A.), PY (M.) – Le Cailar, Gard, France. In : ROURE (R.), PERNET (L.) dir. – *Des rites et des Hommes. Les pratiques symboliques des Celtes, des Ibères et des Grecs en Provence, en Languedoc et en Catalogne*. Paris, Errance, 2011, pp. 146-151 (Cat. expo.).
- Servier 1985** : SERVIER (J.) – *Tradition et civilisation berbères. Les portes de l'année*. Monaco, Rocher, 1985, 510 p.
- Salviat 1987** : SALVIAT (F.) – La sculpture d'Entremont. In : COUTAGNE (D.) dir. – *Archéologie d'Entremont au Musée Granet*. Aix-en-Provence, Musée Granet, 1987, pp. 165-239 (Cat. expo.).
- Sterckx 2005** : STERCKX (C.) – *Les mutilations des ennemis chez les Celtes préchrétiens*. Paris, L'Harmattan, 2005, 183 p.
- Thollard 2009** : THOLLARD (P.) – *La Gaule selon Strabon : du texte à l'archéologie*. Paris – Aix-en-Provence, Errance - Centre Camille Jullian, 2009, 261 p. (*Bibliothèque d'Archéologie Méditerranéenne et Africaine*, 2).
- Varagnac, Fabre 1956** : VARAGNAC (A.), FABRE (G.) – *L'art gaulois*. La Pierre-Qui-Vire, Zodiaque, 1956, 331 p.
- Vernhet 1995** : VERNHET (A.) – Une inscription magique en langue gauloise. Le plomb de La Vayssière, L'Hospitalet-du-Larzac. In : GRUAT (P.), VIDAL (M.) dir. – *Dix ans d'archéologie en Aveyron*. Montrozier, Musée du Rouergue, 1995, pp. 267-269 (*Guide d'Archéologie*, 3).